



# Communiqué



Roissy, le 7 avril 2022

## GRÈVE RYANAIR DES HÔTESSES ET STEWARDS : APPEL À L'AIDE

Le **SNPNC-FO**, Syndicat National du Personnel Navigant Commercial, **appelle l'ensemble des hôtesses et stewards RYANAIR basé en France à cesser le travail le SAMEDI 9 AVRIL 2022. D'autres dates à venir sont envisagées.**

Un préavis de grève a été déposé par le SNPNC-FO le 10 mars 2022 dont les revendications portaient sur la juste application de la loi française et un comportement digne de Ryanair envers ses salariés concernant leur rémunération et leur santé-sécurité au travail.

En retour, la Direction de Ryanair nous a envoyé **une proposition d'accord méprisante** : rémunération toujours inférieure au SMIC, non-paiement des heures supplémentaires, attribution et paiement des congés payés inférieurs au minimum légal, calcul des temps de repos insuffisants. Même notre revendication première, la mise à disposition d'eau et de nourriture à bord est refusée.

Face à ce comportement dédaigneux de Ryanair, la grève devient notre seule option.

Nous en appelons une nouvelle fois **aux autorités françaises** (Ministère du Travail, des Transports, Inspections du Travail, Direction Générale de l'Aviation Civile...).

**Comment une compagnie aérienne en France, avec des salariés sous contrat de travail français, peut-elle s'affranchir des lois et des règles concernant son personnel ?**

**Existe-t-il une réelle volonté des autorités françaises à laisser exercer son activité en toute impunité à une compagnie qui propose des billets à des prix moins chers qu'une place de cinéma ?**

L'équipe SNPNC-FO Ryanair